

FORMATION



Institut de Formation  
Pédagogique

DU GSA

gérer  
& développer une Association

## DOSSIER DE CANDIDATURE

### Diplôme d'Université

### Gestion de structures associatives



IFP 236 rue du Faubourg de Roubaix - 59041 Lille  
Tel : 03 20 21 97 88 — Fax : 03 20 36 61 65  
formanim@ifp-npdc.fr  
[www.ifp-npdc.fr](http://www.ifp-npdc.fr)

nos partenaires



## Diplôme Universitaire en Gestion de Structure Associative (DU GSA)

### 1. Etablissement de formation

Institut de Formation Pédagogique de Lille

236, rue du Faubourg de Roubaix

59041 Lille CEDEX

### 2. Responsables

Responsable pédagogique : Yannick Dubois

Responsable administratif : Chantal Leprêtre

### 3. Adresse du lieu de formation

Institut de Formation Pédagogique de Lille

236, rue du Faubourg de Roubaix

59041 Lille CEDEX

### 4. Publics visés :

- Salariés d'association de secteurs divers (JEPS, culture et loisirs, social et médico-social...) en activités ou non, à la recherche d'un diplôme universitaire accessible dans un espace de formation aménagé
- Professionnels du secteur désireux de prendre des responsabilités
- Membres de Conseil d'administration
- Bénévoles
- Fonctionnaires territoriaux œuvrant sur le développement de la vie associative
- Demandeurs d'emploi

La France compte aujourd'hui près 1 million d'associations<sup>1</sup>. Depuis la promulgation de la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative aux associations, l'environnement de ces structures s'est largement complexifié. Les personnes chargées de leur gestion, qu'ils soient bénévoles ou salariés, doivent aujourd'hui déployer un éventail de compétences à la fois sur le plan juridique (fiscalité, immobilier, droit du travail...) mais aussi en communication interne (gestion du bénévolat, du volontariat) ou externe (appel au don, demande de subvention...), en management d'équipe et gestion des ressources humaines.

Les études menées sur le plan national et régional<sup>2</sup> font clairement apparaître un besoin de montée en compétences exprimés par les employeurs du secteur associatif<sup>3</sup>.

La gestion de structures associatives, qu'elles relèvent du domaine culturel, social, médico-social, sportif ou socioéducatif fait appel à des savoirs et des savoirs faire de plus en plus techniques.

Le DU GSA validerait l'acquisition des connaissances nécessaires pour permettre l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association. Ce faisant, la formation permettra un développement des compétences suivantes :

- Compétence en matière de gestion stratégique des relations avec les pouvoirs publics
- Compétence en matière d'organisation et de gouvernance
- Compétence en matière de finances associatives
- Compétence en matière de ressources humaines associatives
- Compétence en matière d'élaboration, de gestion et d'évaluation de projet associatif

L'expertise développée depuis plus de 10 ans par l'IFP au travers de la mise en place d'une filière complète de qualifications « Jeunesse et Education Populaire » assoit la légitimité de notre institut à proposer cette nouvelle formation.

L'IFP assure en effet la formation des animateurs BPJEPS<sup>4</sup> dans la spécialité 'Loisirs Tous Publics' (niveau IV), la formation des coordinateurs -concepteurs

---

<sup>1</sup> CERPHI (Centre d'études et de recherche sur la philanthropie) : évolutions de la France associative, publié en novembre 2004.

<sup>2</sup> Etude prospective relative aux métiers des activités physiques et sportives et de l'animation socio-éducative en région Nord-Pas de Calais, Plan régionale de professionnalisation et de qualification, Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports/Conseil régional Nord-Pas de Calais, Rapport final, Mai 2002.

<sup>3</sup> Les emplois de l'animation de niveau II et III, Rapport final du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Sociales de l'IDS et Département Evaluation des politiques sociales du Crédoc, Publié par l'ONMAS, novembre 2004, tableau 7, p. 92.

<sup>4</sup> Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport.

de projets DEJEPS<sup>5</sup> dans les mentions 'Développement de Territoires et Réseaux' et 'Animation sociale' (niveau III) et depuis Septembre 2011, la formation des directeurs de structure et de projets DESJEPS<sup>6</sup> de niveau II. Ce dernier diplôme est adossé à un Master en science sociales.

Les formations DEJEPS et DESJEPS sont construites sur une logique modulaire (1 semaine par mois) et essentiellement destinées aux professionnels en activité. La formation DU GSA serait organisée en modules autonomes qui pourront être communs avec les deux formations JEPS.

## 5. Rythme de la formation du DU GSA

Le DU GSA est une formation en alternance.

La durée de la formation en centre est de 280 heures réparties en 8 modules de 35 heures.

La durée de l'alternance dans une structure associative est de 210 heures.

La logique modulaire permet d'envisager deux entrées chaque année : novembre et avril.

Si les modules peuvent être suivis dans le désordre, l'ensemble de la formation ne doit pas excéder 24 mois.

## 6. Débouchés du DU GSA

Le DU GSA permet d'envisager :

- La prise de responsabilité bénévole : président, trésorier, secrétaire d'une association, d'une fédération ou d'une union d'association.
- La prise de responsabilité professionnelle dans des associations : directeur, secrétaire général, chef de service
- Une montée en compétence des professionnels au contact des associations issus notamment des collectivités territoriales, des établissements publics, des entreprises partenaires des associations.

---

<sup>5</sup> Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport.

<sup>6</sup> Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport.

## 7. Conditions d'admission

### *7.1. Critères de sélection à l'entrée du dispositif*

La sélection est effectuée par un jury d'enseignants et de professionnels en fonction des critères suivants :

- Niveau Bac
- Expérience du milieu associatif, équivalente à 400 heures, en qualité :
  - De salarié
  - De volontaire
  - De bénévole
  - De stagiaire
- Motivation et adéquation du projet professionnel au projet de formation

### *7.2. Procédure de sélection*

Chaque candidature fait l'objet :

- D'une présentation sur dossier individuel
- D'un entretien de 15 minutes conduit par un binôme composé d'un formateur de l'Institut et d'un professionnel du secteur

Ces éléments constitutifs du dossier de candidature permettent d'évaluer le profil du candidat, son expérience acquise, sa motivation et l'adéquation entre son projet professionnel et la formation.

**La sélection des candidats au DUGSA et au DEJEPS sera effectuée de manière simultanée.**

## 8. Contenus de formation et critères d'évaluation

La formation est composée de 8 modules qui font individuellement l'objet d'une évaluation.

	<b>Intitulé du module</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Modalités d'évaluation</b>	<b>Heures</b>	<b>ECTS</b>
M1	<b>Coordonner la construction du projet associatif</b>  (méthodologie de projet)	Découvrir la nécessité de progresser par projet pour soi, pour son équipe et pour les bénévoles Formuler un projet pertinent en relation avec son cadre d'action Elaborer et rédiger un projet associatif	Capacité à formuler des valeurs, des finalités Capacité à rédiger un projet Capacité à produire une démarche de construction de projet	Rédaction d'un projet associatif fondé sur des finalités et explicitant les engagements idéologiques de l'association	35 heures/5 jours	6
M2	<b>Comprendre et contrôler les comptes de l'association</b>  (comptabilité)	Connaître la culture comptable spécifique aux associations Identifier les principaux éléments de régularité des comptes associatifs Analyser les documents comptables des associations Repérer les clignotants d'alerte Savoir fixer le niveau de subventionnement	Capacité à analyser un document comptable pour définir une stratégie à court, moyen et long termes.	Analyse d'une comptabilité associative et formulation de préconisations	35 heures/5 jours	6
M3	<b>Gérer les ressources humaines dans l'association</b>	Identifier les spécificités des statuts de bénévole, de volontaire et de salarié dans une association. Mettre en place des méthodes de travail efficaces. Optimiser le fonctionnement et la gestion RH de l'association. Prévenir les risques de contentieux.	Capacité à organiser un système de travail multi partenarial prenant en compte les spécificités des acteurs Capacité à gérer les RH de l'association en toute sécurité juridique	Contrôle de connaissance relative aux différents statuts	35 heures/5 jours	6
M4	<b>Appréhender l'environnement juridique du secteur associatif</b>	Comprendre les principaux aspects de la loi du 1 <sup>er</sup> juillet 1901. Présentation des différentes formes d'associations régies par la loi de 1901 : association de fait ou non déclarée, association déclarée, association reconnue d'utilité publique. Identifier les étapes de création d'une association Identifier les obligations administratives d'une association.	Capacité à assurer le fonctionnement administratif et statutaire d'une association dans le respect du droit	Analyse commentée des statuts d'une association	35 heures/5 jours	6
M5	<b>Appréhender l'environnement institutionnel du secteur associatif</b>	Comprendre l'organisation administrative de la France. Comprendre les principes et l'impact de la décentralisation sur les relations entre les collectivités territoriales et les associations. Comprendre les principes et l'impact de la déconcentration et de la RGPP sur les relations entre les pouvoirs publics et les associations.	Capacité à utiliser les réseaux administratifs et politiques nationaux et locaux, de manière pertinente pour garantir le développement de l'association	Contrôle des connaissances sur l'organisation de l'administration française et des collectivités territoriales	35 heures/5 jours	6

M6	<b>Manager un projet et des hommes dans l'association</b>	<p>Identifier son modèle de management</p> <p>Développer une stratégie pour motiver les équipes de bénévoles et de salariés</p> <p>Créer et employer une méthode de délégation</p> <p>Cartographier l'environnement des parties prenantes pour analyser les interdépendances internes et externes</p> <p>Optimiser son style de management</p>	<p>Capacité à respecter les intérêts et représentations d'un maximum de parties prenantes aux activités de l'association.</p> <p>Capacité à prendre en compte la dimension temporelle de la gestion de personnes (recherche d'une cohérence possible entre les horizons de gestion à court, moyen et long terme).</p> <p>Capacité à collecter des informations</p> <p>Capacité à utiliser et développer les savoirs et compétences.</p>	Etude de cas sur table utilisant les références théoriques vues en cours	35 heures	6
M7	<b>Communiquer par l'oral et l'écrit</b>	<p>Mettre en place une communication efficiente en interne et en externe de l'association</p> <p>Mettre en œuvre une réflexion sur les stratégies de communication</p> <p>S'approprier des outils de communication internes et externes</p>	Capacité à mettre en place une stratégie globale de communication	Réalisation d'une cartographie de la communication interne et externe de l'association assortie de préconisations correctives.	35 heures/5 jours	6
M8	<b>Financer les projets et le fonctionnement de l'association</b>	<p>Connaitre les méthodes et techniques de recherche de financement</p> <p>Connaitre les outils de recherche de financement et leur cadre légal</p> <p>Elaborer un plan de financement</p> <p>Identifier les financements publics (subvention nationale et européenne) et privés (don manuel, dons, legs, ventes...)</p> <p>Savoir monter un dossier de demande de subvention</p> <p>Savoir conduire une action de mécénat</p>	Capacité à identifier les financements pertinents au regard de la nature des activités de l'association	Réaliser un dossier de demande de subvention ou un dossier de mécénat.	35 heures/5 jours	6
S1	<b>Stage d'application</b>	<p>Appréhender la réalité de la vie d'une association</p> <p>Analyser dans la pratique la manière dont les différents thématiques de formation trouvent à s'appliquer</p>	<p>Capacité à produire une analyse complète d'une réalité associative</p> <p>Capacité à formuler des préconisations d'amélioration des items observés</p>	<p>Rapport de stage de 30 à 40 pages</p> <p>Soutenance devant jury</p>	210 heures	12

## 9. Modalités pédagogiques

### 9.1. *En centre de formation*

L'essentiel de la méthode pédagogique est fondé sur une démarche proactive. L'accent est mis sur les compétences cognitives de haut niveau : analyse, synthèse, évaluation, esprit critique que l'étudiant va devoir déployer dans l'environnement professionnel complexe du secteur associatif.

Les savoirs théoriques sont présents mais de manière implicites, c'est souvent à l'étudiant de les reconstruire, de les redécouvrir au travers de l'utilisation de simulation (analyse) et de modélisation (synthèse), de la résolution de problèmes et de la création de projets.

La nature même du DU GSA conduit également à proposer une pédagogie du projet. La pédagogie de projet fait passer des apprentissages à travers la réalisation d'une production concrète. Le projet peut être individuel (exposé, dossier de recherche...) ou collectif (organisation d'un évènement, dossier de recherche). L'approche « Projet » permet à un collectif d'étudiants de réaliser une production concrète, socialisable, en intégrant des savoirs nouveaux.

### 9.2. *En structure d'alternance*

Un stage dans une structure associative sera demandé. L'étudiant pourra y avoir un statut de salarié, de bénévole ou de volontaire. Ce stage sera d'une durée cumulée de 210 heures correspondant à 6 semaines de 35 heures.

Durant ce stage, l'étudiant sera associé à toutes les étapes de la vie d'une association :

- Vie institutionnelle : Assemblée générale, Conseil d'administration, bureau
- Administration/finances : réalisation du budget prévisionnel
- Réunions de gestion des bénévoles et/ou de projets
- ...

Le matériel observé durant le stage servira de base à la production d'un rapport.

Une convention tripartite est signée portant objectifs de formation et désignation, dans la structure, d'un tuteur.

## 10. Coût de la formation

- Le coût de la formation est de 3080 €uros
- Pour les stagiaires inscrits en DEJEPS spécialité DPTR ou AS : 130 €uros en sus de la scolarité

Frais de dossier : 50 €uros

La formation peut être financée par le plan de formation de l'association ou de la collectivité territoriale ou par le biais d'un FONGECIF, DIF, financement personnel partiel ou total.

## 11. Attribution d'un nombre de crédits ECTS

Le DU GSA correspond à un total de 60 crédits ECTS réparties comme suit :

Module	Intitulé du Module	Nombre d'heure	Crédits ECTS
M1	Coordonner la construction du projet associatif	35	6
M2	Comprendre et contrôler les comptes de l'association	35	6
M3	Gérer les ressources humaines dans l'association	35	6
M4	Appréhender l'environnement juridique du secteur associatif	35	6
M5	Appréhender l'environnement institutionnel du secteur associatif	35	6
M6	Manager un projet et des hommes dans l'association	35	6
M7	Communiquer par l'oral et l'écrit	35	6
M8	Financer les projets et le fonctionnement de l'association	35	6

Module	Intitulé du Stage	Nombre d'heure	Crédits ECTS
S1	Stage d'application	210	12

	Total	Nombre d'heure	Crédits ECTS
	TOTAL	490	60

DEMANDE D'INSCRIPTION

Pièces à fournir :

- Copie du baccalauréat (ou du DAEU)
- Justificatif(s) de votre expérience dans le milieu associatif, équivalente à 400 heures, en qualité de salarié, de stagiaire, de volontaire ou de bénévole.
- Lettre de motivation
- CV

\*\*\*

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM marital : .....

NOM de jeune fille : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tel fixe : .....

Tel portable : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Age : .....

Adresse mail (en écriture lisible) : \_\_\_\_\_

Statut :

- salarié(e) depuis : ..... précisez le type de contrat : .....
- demandeur d'emploi depuis : .....
- je suis demandeur d'emploi et j'ai déjà effectué un CDD
  - indiquer la date du plus récent : .....

Autre : .....

COLLEZ
VOTRE
PHOTO
ICI